Nations Unies S/PV.4106



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-cinquième année

4106e séance

Mardi 29 février 2000, à 11 h 25

New York

Président :	M. Listre	(Argentine)
Membres :	Bangladesh	M. Chowdhury
	Canada	M. Vámos-Goldman
	Chine	M. Wang Yingfan
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Dejammet
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Malaisie	M. Hasmy
	Mali	M. Ouane
	Namibie	M. Andjaba
	Pays-Bas	M. Kooijmans
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Tunisie	M. Ben Mustapha
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2000/131)

00-32028 (F)

La séance est ouverte à 11 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant le Sahara occidental

Rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental (S/2000/131)

Le Président (*parle en espagnol*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation concernant le Sahara occidental, document S/2000/31.

Les membres du Conseil sont également saisis du document S/2000/149, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/2000/148, lettre datée du 24 février 2000 et envoyée par le Maroc.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution (S/2000/149) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Bangladesh, Canada, Chine, France, Jamaïque, Malaisie, Mali, Namibie, Pays-Bas, Fédération de Russie, Tunisie, Ukraine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1292 (2000).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en espagnol*) : Étant donné que c'est la dernière séance du Conseil de sécurité que je préside, je tiens à saisir cette occasion pour remercier tous mes collègues de la collaboration qu'ils m'ont apportée au cours du mois de février dans l'exercice de mes fonctions. Je remercie également le personnel du Secrétariat de la collaboration précieuse qu'il m'a apportée, sans oublier les interprètes qui ont travaillé beaucoup et si bien au cours de ce mois. Je les remercie tous infiniment.

La séance est levée à 11 h 30.